Autoconsommation

énergie environnement

Contact : autoconsommation@jpee.fr

Sommaire

1. L’autoconsommation

2. Votre projet

3. JP Energie Environnement

1. L’autoconsommation

Un contexte complexe et mouvant

Une urgence mondiale (Accords de Paris) : **Limiter le réchauffement climatique à 2° Celsius**

Des objectifs stratégiques fixés par la PPE : **40% de production d'électricité issue des EnR en 2030**

Un objectif opérationnel : **13 à 36 % de part du photovoltaïque dans le mix énergétique en 2050 dans les scénarios RTE**

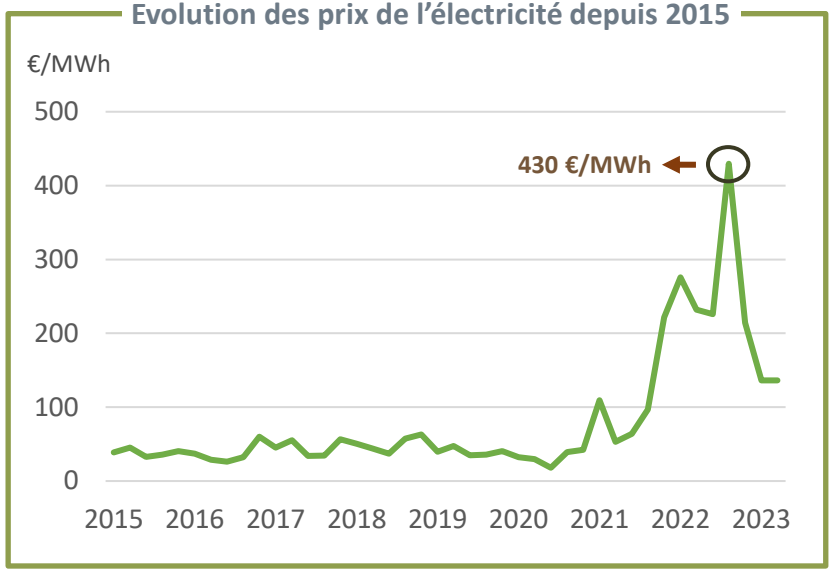

Principe général de l'autoconsommation

1 Je **consomme** l'électricité que je **produis**.

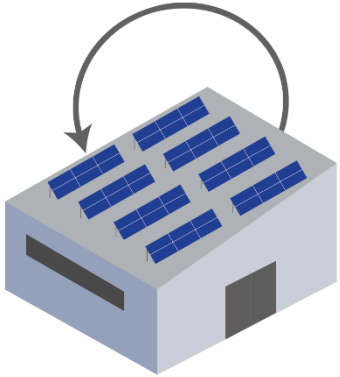

2 Lorsque ma production est **supérieure** à ma consommation, je **vends le surplus** d'énergie à un fournisseur d'énergie.

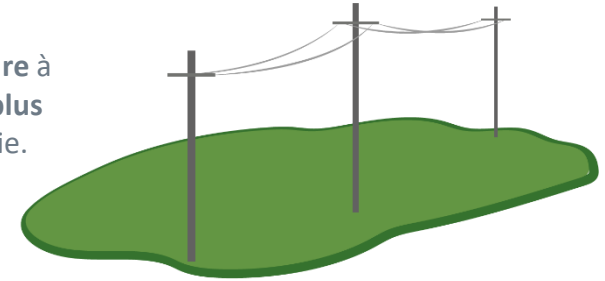

3 Lorsque ma production est **inférieure** à ma consommation, **j'achète l'énergie** manquante à un fournisseur d'énergie.

Autoconsommer permet de…

Sécuriser
sa facture d'électricité

Produire
une énergie verte

Améliorer
son indépendance énergétique

Deux indicateurs pertinents

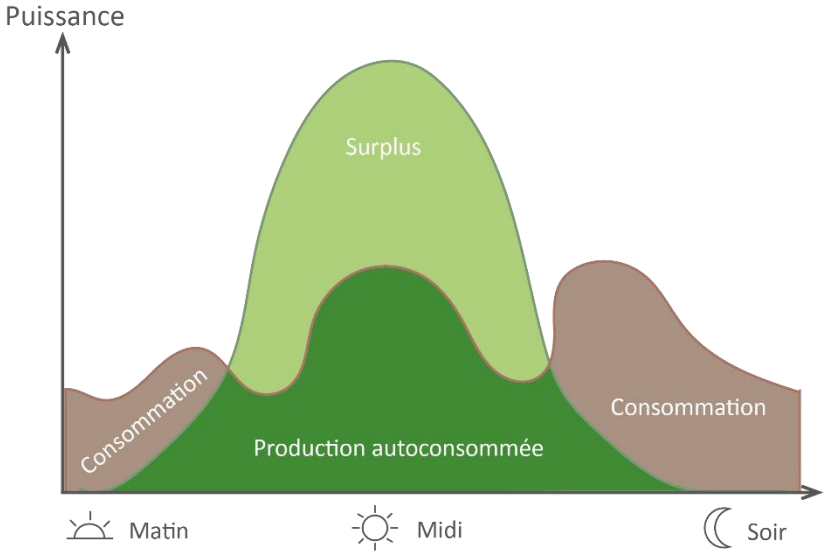

Le taux d'autoconsommation, c'est la part de l'énergie consommée qui a été produite sur place :

$$\frac{\text{Production utilisée}}{\text{Production totale}} = \frac{\blacksquare}{\blacksquare + \blacksquare}$$

Le taux d'autoproduction, c'est la part de l'énergie consommée qui a été produite sur place :

$$\frac{\text{Production utilisée}}{\text{Consommation totale}} = \frac{\blacksquare}{\blacksquare + \blacksquare}$$

- Plus le taux d'autoconsommation est élevé, moins il y a **d'énergie injectée sur le réseau**.
- A contrario, plus le taux d'autoproduction est élevé, **moins on soutire d'énergie du réseau**, et donc plus on est **indépendant énergétiquement**.
- Le dimensionnement optimal est déterminé afin d'équilibrer ces deux indicateurs.

Exemple de surfaces disponibles

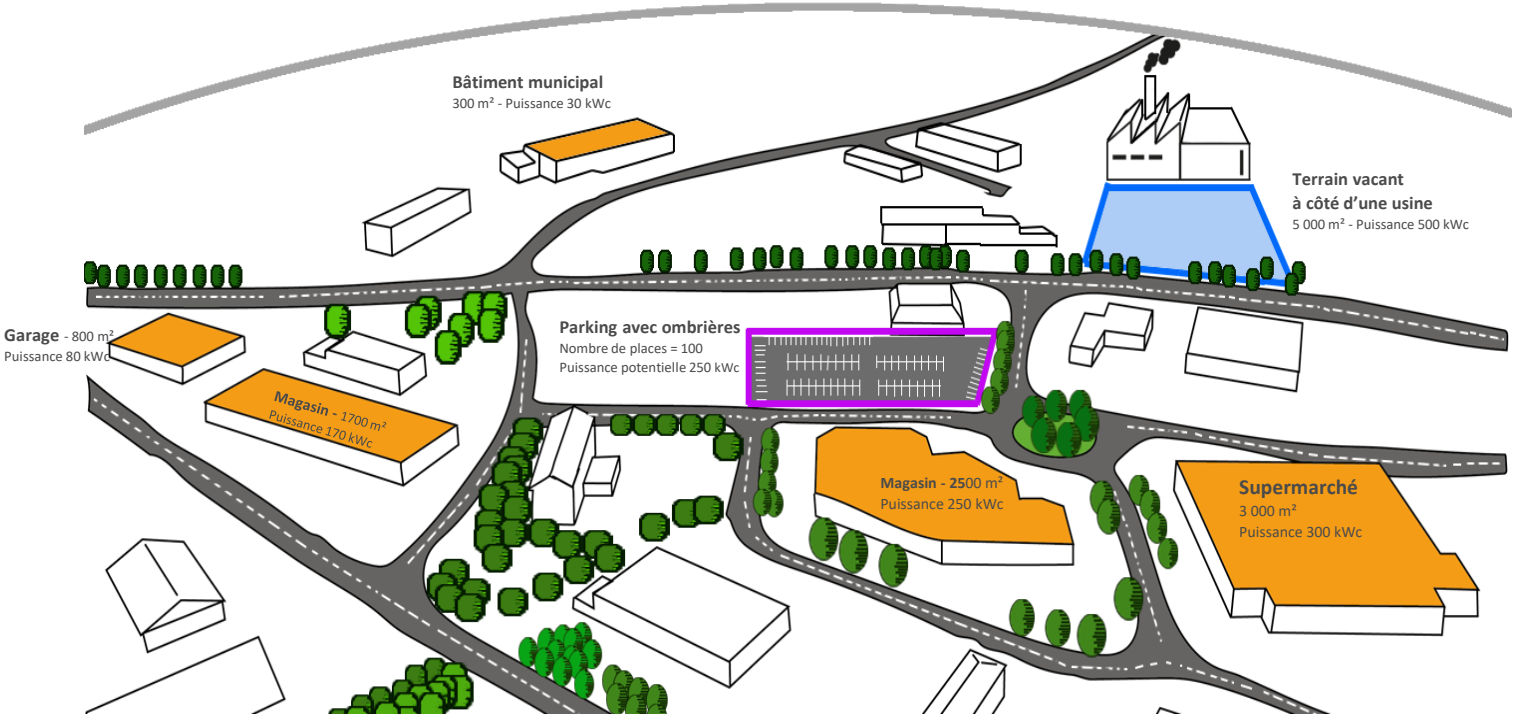

2. Votre projet

Exemple de projet standards – Site tertiaire

Données générales pour un site tertiaire type :

Surface du site : 3 000 m²

Puissance potentielle: **96 kWc**
soit 240 panneaux de 400Wc

Production annuelle estimée :
103 MWh

Consommation annuelle* :
263 MWh

Taux d'autoconsommation **53%**

Taux d'autoproduction : **20%**

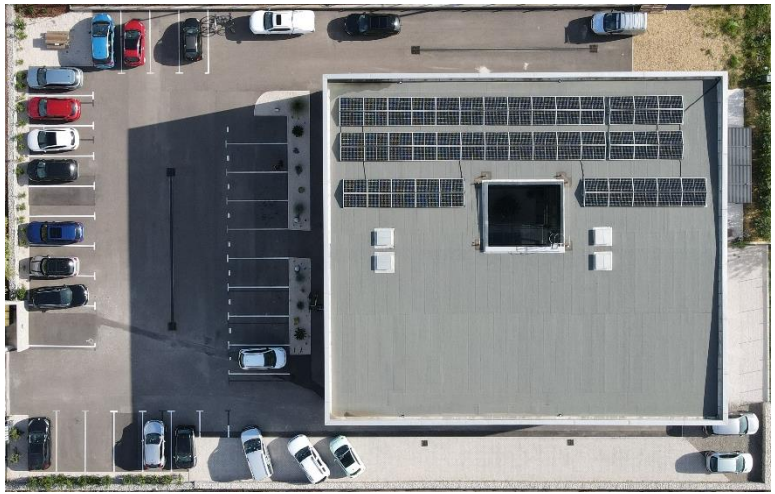

Exemple de toiture tertiaire dans l'Héraut

Pour un projet type correspondant aux variables ci-dessous,
on obtient un temps de retour sur investissement en général inférieur à 9 ans !

Exemple de projet standards – Site industriel

Données générales pour un site industriel type :

Surface du site : 5 000 m²

Puissance potentielle: **384 kWc**
soit 960 panneaux de 400Wc

Production annuelle estimée :
491 MWh

Consommation annuelle* :
598 MWh

Taux d'autoconsommation **47%**

Taux d'autoproduction : **37%**

Exemple de toiture industrielle dans le Vaucluse

Pour un projet type correspondant aux variables ci-dessous,
on obtient un temps de retour sur investissement en général inférieur à 8 ans !

Exemple de projet standards – Ombrières

Données générales pour un projet ombrière type :

Surface du site : 1 500 m²

Puissance potentielle: **316 kWc**
soit 789 panneaux de 400Wc

Production annuelle estimée :
339 MWh

Consommation annuelle* :
521 MWh

Taux d'autoconsommation **58%**

Taux d'autoproduction : **36%**

Exemple d'ombrières dans l'Hérault

Pour un projet type correspondant aux variables ci-dessous,
on obtient un temps de retour sur investissement en général inférieur à 8 ans !

Exemple de projet standards – Sol

Données générales pour un projet au sol type :

Surface du site : 1,5 ha

Puissance potentielle: **498,4 kWc**
soit 1246 panneaux de 400Wc

Production annuelle estimée :
592 MWh

Consommation annuelle* :
968 MWh

Taux d'autoconsommation **56%**

Taux d'autoproduction : **33%**

Exemple de centrale au sol dans la Dordogne

Pour un projet type correspondant aux variables ci-dessous,
on obtient un temps de retour sur investissement en général inférieur à 7 ans !

Une analyse précise de votre projet

Une analyse précise de votre projet sera réalisée :

- Analyse de vos factures pour déterminer votre profil de consommation
- Analyse du site pour proposer un dimensionnement optimal
- Adaptation du potentiel de production en fonction de votre localisation

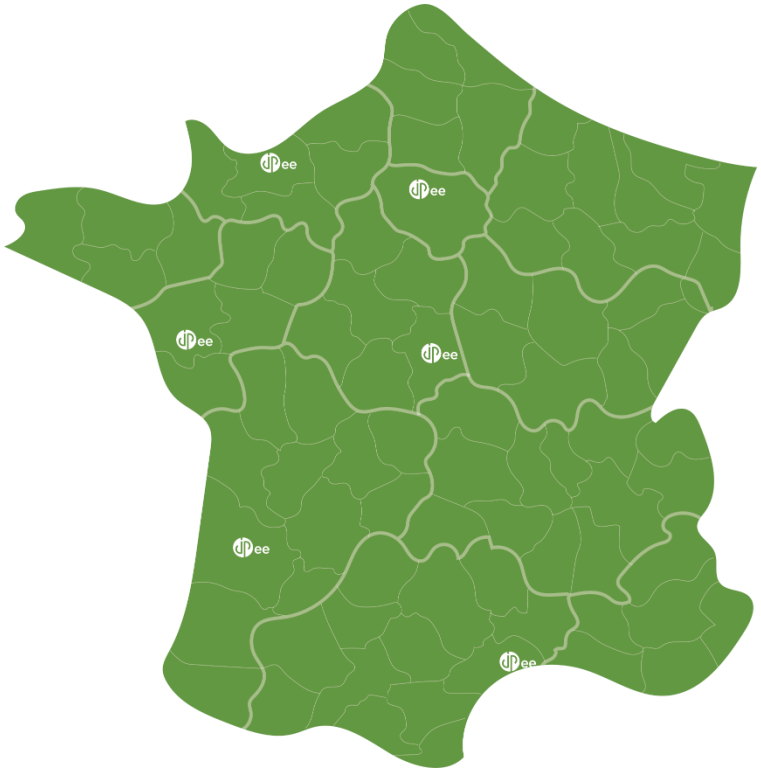

énergie environnement

Eléments techniques

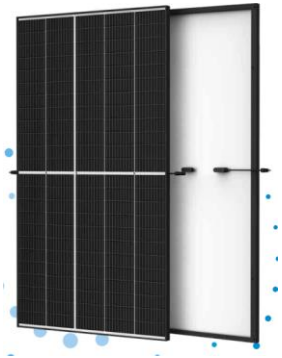

Modules **Trina Vertex***

Garantie de fabrication de 15ans

Garantie performance 85% à 25ans

Onduleurs **Huawei***

Garantie 5 ans

Système **ESDEC Flatfix Fusion***

avec **ETN** sur les modules choisis

RGE Quali'PV 2023

Travaux réalisés par des artisans certifiés Quali'PV

énergie environnement

Nos savoirs faire

Analyse de votre besoin et **dimensionnement** optimisé de votre système photovoltaïque

Gestion de vos démarches d'autorisations administratives auprès d'Enedis, d'EDF et de l'urbanisme

Commande des équipements auprès de fournisseurs de confiance et organisation des livraisons

Partenariat avec des installateurs certifiés

Supervision et maintenance de votre centrale pour **optimiser** ses performances tout au long de sa durée de vie

Planning prévisionnel d'un projet toiture

énergie environnement

Etudes technico-économiques	Démarches administratives Etude de structure	Démarches électriques (raccordement) Commande du matériel	Travaux
1 mois	1 à 2 mois	2 à 3 mois	1 à 2 mois
Lancement du projet Signature du contrat	Validation du modèle économique et de l'implantation	Obtention des autorisations d'urbanisme	Lancement des travaux	Mise en service de l'installation

Planning prévisionnel d'un projet ombrière/sol

énergie environnement

Etudes technico-économiques	Démarches administratives	Démarches électriques (raccordement) Commande du matériel	Travaux
1 mois	3 mois	2 à 3 mois	2 à 5 mois

- Lancement du projet
- Signature du contrat
- Validation du modèle économique et de l'implantation
- Obtention des autorisations d'urbanisme
- Lancement des travaux
- Mise en service de l'installation

3. JP Energie Environnement

JP Energie Environnement

Producteur indépendant français d'énergie 100% renouvelable

Entreprise fondée en **2004**
Siège social à **Caen**

140 collaborateurs
6 agences

Partenaire unique sur le long terme :
Développement, financement, construction, exploitation et **maintenance**

680 000 MWh produits en 2022
432 MW en exploitation

Plus de 300 000 personnes alimentées en électricité (chauffage compris)
14 parcs éoliens et **64 centrales solaires** en exploitation
7 parcs éoliens et **8 centrales solaires** en construction

En 2023, **ouverture du capital (34 %) de JPee** à la BANQUE des TERRITOIRES

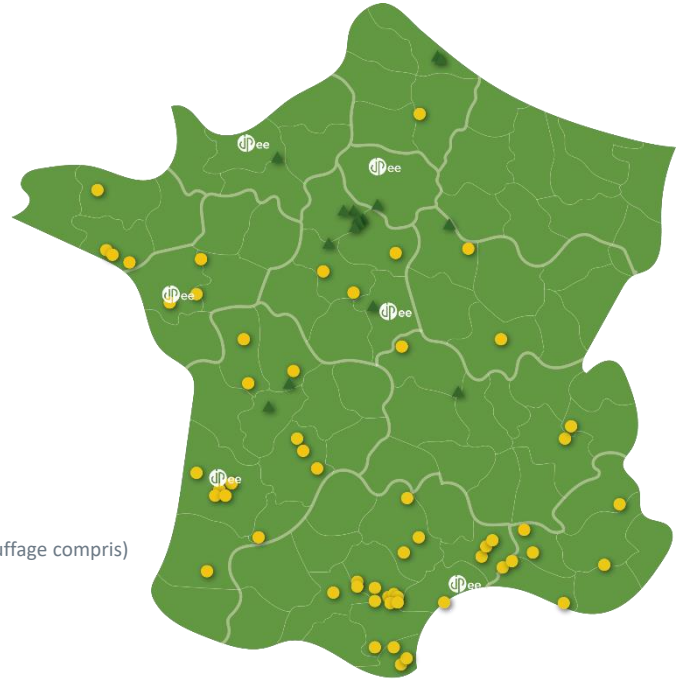

Installation solaire

Parc éolien

Nos métiers

Financement
Montage financier : fonds propres et dettes bancaires, ouverture à l'investissement local

Construction
Pilotage des chantiers depuis les phases d'avant-projet jusqu'à la mise en service

Développement
De la prospection à l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives

Un partenaire unique sur le long terme

Exploitation
Pilotage de l'exploitation et de la maintenance des parcs et centrales

Repowering
Renouvellement des parcs et centrales

Démantèlement
Remise en état des sites, revalorisation des matériaux

Synthèse de nos atouts

Opérateur 100% français et indépendant

Interlocuteur unique du développement jusqu'à l'exploitation, flexible et réactif

Porteur de projets maîtrisés, partagés et concertés

Contributeur au développement économique local : retombées économiques sécurisées et durables, ouverture à l'investissement participatif, partenariat avec les acteurs locaux.

Quelques références

CENTRALE DE MASKALI (30)

CENTRALE DE BOLLÈNE (84)

OMBRIÈRES LE BOSC (34)

CENTRALE DE THENON (24)

64 parcs solaires dont **39** entre 100 kWc à 1,7 MWc

Ombrières, toitures et sol

213 MWc puissance installée cumulée (15MWc sur les installations <1,7MWc)

Zones d'activité
Zones agricoles
Zones industrielles

énergie environnement

Nos agences en autoconsommation

Agence JPee à Bourges (18)

43 % taux autoconsommation

71 % taux autoproduction

Agence JPee à Caen (14)

69 % taux autoconsommation

37 % taux autoproduction

Agence JPee à Montpellier (34)

74 % taux autoconsommation

54 % taux autoproduction

Agence JPee à Bordeaux (33)

39 % taux autoconsommation

45 % taux autoproduction

énergie environnement

Contacts

Contact général :

autoconsommation@jpee.fr
02 31 43 70 00